

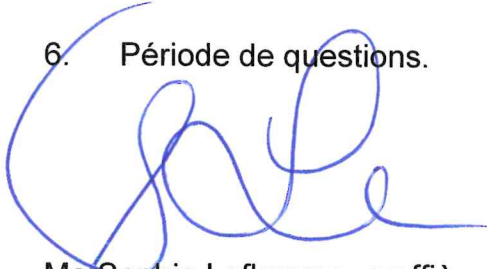


Saint-Constant

AVIS DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la greffière qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée par les présentes par monsieur le maire Jean-Claude Boyer pour être tenue au Pavillon de la biodiversité, le mardi, 2 mai 2023 à 18h15, et que les sujets suivants seront pris en considération :

1. Avis de motion du règlement numéro 1818-23 modifiant le règlement numéro 1804-23 concernant l'imposition d'une contribution destinée à financer tout ou en partie des dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux, afin de modifier les éléments relatifs à la contribution;
2. Adoption et dépôt du projet de règlement numéro 1818-23 modifiant le règlement numéro 1804-23 concernant l'imposition d'une contribution destinée à financer tout ou en partie des dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux, afin de modifier les éléments relatifs à la contribution;
3. Octroi de contrat – Prestation de service pour la Division des approvisionnements du Service des affaires juridiques et du greffe;
4. Soumissions – Service de nettoyage et de tonte de gazon – 2023TP08-AOP;
5. Autorisation de dépenses – Cocktail du printemps à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Roussillon;
6. Période de questions.



Me Sophie Laflamme, greffière
Directrice du Service des affaires juridiques et du greffe